

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GÉNÉRALE DROITS DE L'HOMME ET ÉTAT DE DROIT

SERVICE DE LA CHARTE SOCIALE EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

20 septembre 2017

PECS(2017)10

**PLATEFORME EUROPEENNE DE COHESION SOCIALE
(PECS)**

**2e réunion
Strasbourg, 19 - 20 septembre 2017**

Conseil de l'Europe, Bâtiment Agora, Salle G 03

LISTE DES DECISIONS

1. OUVERTURE DE LA REUNION

La Plateforme prend note de la présentation par le Chef du Service de la Charte sociale européenne.

2. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET D'ORDRE DES TRAVAUX

La Plateforme adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document PECS(2016)OJ2 et l'ordre des travaux.

3. ÉLECTION DES PRESIDENT/E ET VICE-PRESIDENT/E

La Plateforme élit Mme Rita SKREBIŠKIENĖ (Lituanie) en tant que Présidente de la PECS et Mr Joseph GERADA (Malte) en tant que Vice-Président pour la durée d'un an.

4. DEVELOPPEMENTS DEPUIS LA PRECEDENTE REUNION PLENIERE

La Plateforme prend note des développements récents dans le domaine de la cohésion sociale / droits sociaux depuis sa précédente réunion plénière.

5. PROGRAMME DE TRAVAIL 2016-2017

La Plateforme:

- *salue les présentations des rapporteurs de chacun de ses trois groupes de travail ;*
- *décide du suivi à donner aux travaux des groupes de travail en vue de finaliser la mise en œuvre de son mandat 2016-2017 ;*
- *convient, suite à la discussion sur l'étude prospective et aux échanges avec le consultant, que ce dernier soumette par écrit à la Plateforme une esquisse détaillée de l'étude pour le 30 octobre 2017.*

6. OPINION SUR LA RECOMMANDATION 2112 (2017) DE L'APCE

La Plateforme prend note de la Recommandation 2112 (2017) de l'Assemblée Parlementaire et convient des commentaires tels qu'ils apparaissent dans le document PECS(2017)11.

7. QUESTIONS D'INTERET POUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA PLATEFORME

La Plateforme a pris note des présentations par :

- *Mme Eliane Chemla, Rapporteur général, Comité européen des droits sociaux sur « Article 30 de la Charte sociale européenne : Le droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale »*
- *M. Marc de Basquiat, Economiste, Président de l'Association pour l'instauration d'un Revenu d'Existence » (AIRE), sur « Le revenu d'existence »*
- *M. Samuel Thirion, Secrétaire Général, "Réseau TOGETHER", sur « La démarche SPIRAL du réseau TOGETHER, application de la Stratégie de cohésion sociale dans les territoires comme réponse aux effets négatifs de la crise économique »*
- *M. Jean-Marie Standaert, Chargé de liaison avec l'UE, Fédération européenne des Banques Alimentaires (FEBA) sur « Les Banques alimentaires »*

- *Mme Aiste Ramanauskaite, Secrétaire du Comité des affaires sociales, de la santé et du développement durable, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), sur « Les accomplissements récents pertinents de l'APCE »*

en relation avec sa troisième priorité de travail « L'impact de la crise économique sur la santé et la protection sociale, en particulier la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et le fait que celles-ci peuvent favoriser la radicalisation violente » et procèdent à un échange de vues sur ces questions..

8. PROGRAMME 2018-2019

La Plateforme a pris note du projet de mandat pour 2018-2019 et convient de :

- *proposer un élément additionnel au paragraphe (i) de son mandat « assurer l'intégration de la cohésion sociale dans tout le Conseil de l'Europe en développant davantage le concept, en contribuant à l'analyse d'impact des différentes activités dans les différents secteurs en ce qui concerne la cohésion sociale, y compris les activités pertinentes visant à créer des sociétés inclusives, en tenant compte du rôle de la classe moyenne, [...] » ;*
- *suggérer la création d'un Bureau afin de faciliter le bon déroulement de son mandat, car une seule réunion par an est prévue dans ce projet de mandat ;*

9. COOPERATION

9.1 Echange de vues avec les Représentants/Secrétariat des organes et comités du Conseil de l'Europe

La Plateforme procède à un échange de vues avec les représentants d'organes et comités du Conseil de l'Europe afin de trouver des pistes concrètes de mise en œuvre de son mandat et convient de :

- *élargir le Groupe de travail 1 sur le 'Mainstreaming', en appelant à une participation volontaire accrue des membres de la PECS à ce groupe;*
- *renforcer la coopération avec le Secrétariat des organes et comités du Conseil de l'Europe, y compris en échangeant des informations/documents significatifs, notamment en vue de l'évaluation de l'impact des activités et de la participation à des événements pertinents.*

9.2 Echange de vues avec les Etats observateurs, d'autres institutions internationales et des ONG

La Plateforme :

- *salue les interventions des représentants du Saint-Siège, de la FRA, de l'OSCE, du UNHCR, des ONG et du Maroc ;*
- *procède à un échange de vues pour parvenir à une collaboration plus efficace ;*
- *convient d'un échange d'informations pertinentes et d'une réflexion quant aux meilleurs moyens de renforcer ultérieurement la coopération.*

10. REPRESENTATION DE LA PECS A DES EVENEMENTS EXTERNES

La Plateforme désigne :

- *Mr Ingus Alliks (Lettonie) pour assister et représenter la Plateforme à la 5^{ème} Réunion de la Plateforme des CoE-FRA-ENNHRI-EQUINET sur les droits sociaux et économiques (Riga, Lettonie, 26 septembre 2017) ;*

- *La Présidente (si indisponible, le Vice-Président) pour assister et représenter la Plateforme au séminaire sur la Charte sociale européenne (Ulyanovsk, Fédération de Russie, 25-26 octobre 2017) ;*
- *Mme Petia Moeva (Bulgarie) pour assister et représenter la Plateforme aux réunions du Comité Ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF) ;*
- *Mr Riccardo Venturini (Saint-Marin) pour assister et représenter la Plateforme aux réunions du Comité Ad hoc Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux roms et aux Gens du voyage (CAHROM).*

11. METHODES DE TRAVAIL ET CALENDRIER

La Plateforme discute des méthodes de travail en vue de finaliser la mise en œuvre de son programme de travail 2016-2017 et prend les décisions suivantes - avec le calendrier respectif:

- *toutes les propositions/amendements relatifs aux documents de travail¹, en particulier les rapports des rapporteurs des groupes de travail, devront être envoyés au Secrétariat pour le 30 septembre 2017 ;*
- *le questionnaire sur les bonnes pratiques et les approches innovantes sera renvoyé pour donner la possibilité d'y répondre pour le 15 octobre 2017 ;*
- *les questions sur « nouvelles tendances et nouveaux défis » seront envoyées à tous les membres de la Plateforme pour des réponses pour le 15 octobre 2017 ;*
- *une fois que le mandat 2018-2019 de la PECS sera adopté, certaines bonnes pratiques et approches innovantes du questionnaire seront sélectionnées pour des travaux ultérieurs et seront traduites, le cas échéant, dans l'autre langue officielle ;*

12. NEWSLETTER DE LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE COHÉSION SOCIALE

La Plateforme prend note des développements relatifs à la Newsletter et les participants conviennent de diffuser ultérieurement la Newsletter.

13. PAGE INTERNET DE LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE COHÉSION SOCIALE

La Plateforme prend note de la présentation de la page Internet de la PECS et du film de la Charte sociale européenne et convient d'envoyer d'éventuelles suggestions d'amélioration au Secrétariat.

14. DIVERS

Aucun point sous divers.

15. LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION DE LA PECS

*La Plateforme décide de tenir sa troisième réunion à **Strasbourg, les 3 et 4 mai 2018**, à condition que son mandat 2018-2019 soit adopté par le Comité des Ministres.*

16. ADOPTION DES DECISIONS

La Plateforme adopte le projet de liste des décisions tel qu'il figure dans le document PECS(2017)10.

¹ Tous les documents de la PECS peuvent être téléchargés sur [CoeECloud](#) or [Zip format](#)